

Le 23 février 2009 commençait à Toulouse le procès associé à la catastrophe industrielle d'AZF, intervenue le 21 septembre 2001.

Sonnant comme une sorte de rappel, cet événement judiciaire reste pourtant formaté par une perspective qui lui est propre : la recherche des causes, comme celle d'éventuels responsables, ne saurait épuiser à elle seule un ensemble de questions que la recherche en sciences de l'homme et de la société peut aider sinon à résoudre, du moins à poser.

Comment ces disciplines, en effet, peuvent-elles se saisir du dossier des risques industriels pour en mettre en valeur des dimensions spécifiques, qui resteraient sans cela largement masquées aux acteurs de la seule gestion technique ? Inversement, que nous révèlent sur la société contemporaine les modalités actuelles ou passées du traitement des risques, via par exemple la notion de durabilité ?

Un [colloque international](#) entend traiter de ces nouvelles questions les 24 et 25 mars 2010 à l'ENS de Lyon. Le [programme complet](#) est disponible en ligne.